

Compte rendu de conseil municipal

du 22 Novembre 2025 à 10h

Etaient présents : Mesdames AMAR Janine, ROUSSIN Christine, Messieurs BASQUIN Lilian, , LIEVAUX Émilien, MIRANDA Raphaël.

Ordre du jour :

- Approbation CR du Conseil du 6 Septembre 2025
- Autorisation 25 % dépenses investissement avant vote du budget
- Engagement agent administratif contractuels – délibération
- CDG Contrat groupe – Délibération
- Terrain Citerne
- Voirie : Panneau, circulation

QUESTION DIVERSES :

- Dispositif d'accompagnement de Communes dans la mise en œuvre de leurs « Obligations Légales de Débroussaillement (OLD).
- Démarrage du chantier Eglise semaine 47

Madame le Maire ouvre la séance à 10h05

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. Raphaël MIRANDA est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

1. Approbation CR du Conseil du 6 Septembre 2025

Le conseil municipal approuve le CR à l'unanimité des membres présents.

2. Autorisation 25 % dépenses investissement avant vote du budget

Afin d'engager les travaux prévus pour la chapelle début 2026 il est nécessaire de débloquer 25 % des dépenses en investissements, à savoir 43 000 €, avant le vote du budget 2026.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

3. Engagement agent administratif contractuel – délibération

Le format des contrats de travail pour les secrétaires de mairie n'autorisait que l'emploi de titulaires. Il est proposé de modifier le contrat afin de pouvoir employer des contractuels également. A l'instar de Cathy TESTELMANS l'actuelle secrétaire de Mairie.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

4. CDG Contrat groupe – Délibération

Le CDG demande l'autorisation de consulter des organismes d'assurance pour la protection statutaire et l'assurance santé des salariés.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

5. Terrain Citerne

Proposition de Michelle BILLAUD d'utiliser leur terrain. Il faut étudier si l'accès et le lieu correspondent, auprès des pompiers et de la DDT.

6. Voirie : Panneau, circulation

La route de Grange Basse est utilisée par beaucoup de livreurs dont les GPS dirigent par cette route pour les accès Mairie et Hameau de Valouse en venant de Teyssières. Cette route est dépourvue de panneaux de signalisation. Afin de préserver la route il est proposé de placer tout simplement un panneau « Circulation interdite sauf riverains ».

Le conseil approuve à l'unanimité

QUESTION DIVERSES :

- Dispositif d'accompagnement de Communes dans la mise en œuvre de leurs « Obligations Légales de Débroussaillement (OLD).

Le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales a accepté la proposition de la DDT d'accompagner les communes et la population dans les mesures de débroussaillement.

Une participation est demandée, de 50 € pour les communes de moins de 50 habitants, c'est le cas de Valouse.

- Démarrage du chantier Eglise semaine 47

Un arrêté de fermeture de l'église est pris du 24 Novembre 2025 jusqu'à la fin du chantier prévu actuellement au 12 Février 2026, à savoir 12 semaines de chantier, sauf intempéries.

Des réunions de chantier vont être organisées toutes les semaines avec des membres du conseil pour effectuer le suivi de chantier.

Clôture du Conseil Municipal à 11h20